



MRC de Maskinongé
Schéma d'aménagement
et de développement
révisé

Légende :

- Limites du secteur mixte
- Affectation agricole active (terre privée / terre publique)
- Affectation urbaine
- Rues desservies par l'aqueduc
- Rues desservies par l'aqueduc et l'égout
- Limites de propriété
- Transport électrique

TTTTTT Limite de la zone agricole

Échelle = 1 : 5 000

Réalisation : Service de
l'aménagement du territoire
Source : Base numérique
M.R.N. 1 : 20 000
© Gouvernement du Québec

Plan no.
LOU-02

*Affectations
agricoles /
Secteurs mixtes :
Louiseville*